



04 avr 2026 -10:20

Appartient à Conseil des ministres du 3 avril 2026

Marché public pour la fourniture de produits surgelés pour les détenus

Sur proposition de la ministre de la Justice Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'attribution d'un marché public pour la fourniture de produits surgelés.

Il s'agit de différentes gammes de produits alimentaires surgelés en vue de leur fourniture aux établissements pénitentiaires de diverses zones géographiques de livraison.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de la Justice, chargée de la Mer
du Nord
FINTO
Boulevard du Jardin Botanique 50/65 - 6ème étage
1000 Bruxelles
Belgique
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselincx
Porte-parole
press@verlinden.belgium.be

